

# Les tempêtes de décembre 1999 en France et en Forêt de Fontainebleau

François Beaux

**La nuit du samedi 25 au dimanche 26 décembre 1999, une tempête catastrophique a soufflé sur la moitié nord de la France, particulièrement sur le Bassin Parisien.**

Au petit matin, elle se renforçait encore et des vents de 173 km/h étaient alors enregistrés sur l'aéroport d'Orly et dans l'est de la Seine-et-Marne. Les toits parisiens étaient touchés à 60 %. Deux jours plus tard, une autre tempête non moins dévastatrice soufflait sur la moitié sud de la France. Les bilans de ces deux tempêtes rapprochées, établis dans les semaines qui suivirent, faisaient état sur l'ensemble du pays de 80 victimes immédiates, de trois millions de foyers privés d'électricité, de 69 départements classés en zone sinistrée avec des dégâts estimés à 75 milliards de francs et à 300 millions d'arbres abattus.

La Seine-et-Marne ne fut pas épargnée, surtout dans sa partie nord où de nombreux foyers restèrent longtemps privés d'électricité. Les dégâts dans la partie sud



Plantation de chênes du sud de la forêt après la tempête.

du département furent moindres, mais certainement bien supérieurs à ceux des tempêtes de février 1990.

A Fontainebleau, aucune mort liée à la tempête ne fut à déplorer. Présents sur place, notre témoignage peut sembler actuellement mineur vis à vis de ce qu'ont vécu bien d'autres personnes. Il nous a cependant semblé utile de le relater.

"Dans la matinée du dimanche 26 décembre, autour de 10 heures, la tempête se calme et l'heure des bilans commence. Qu'en est-il pour la forêt de Fontainebleau? Nous sortons donc vers 11 heures, le calme étant revenu, et choisissons de nous rendre à la plaine du Mont Saint-Germain. Ce lieu, pauvre en grands arbres, nous paraît peu exposé à une éventuelle reprise de la tempête. Mais déjà la circulation en périphérie de la ville, bien que peu abondante, est difficile; quelques arbres abattus barrent la route de la Bonne-Dame et il nous faut passer par le Carrefour des Maréchaux. La route de Melun semble praticable, quelques voitures y roulent. En fait plusieurs pins sont abattus en bordure de chaussée que les pompiers et les ouvriers de la DDE ou de l'ONF tronçonnent au plus vite. Circulation lente, sur une chaussée jonchée de déchets végétaux et de petites branches. Nous parvenons à Saint-

Germain sans difficultés, mais plus loin quelques grands arbres barrent la route et forcent les automobilistes à passer par le bas-côté. Nous nous garons au Cabaret Masson en ne cherchant surtout pas à aller plus loin. Peu de dégâts dans la plaine sauf quelques pins déracinés. L'après-midi nous accédons à la Béhourdière où quelques hêtres seulement ont été abattus.

Dans la soirée, quelques coups de téléphone nous apprennent que d'importants dégâts se sont produits du côté de la Croix de Saint-Hérem et que de très belles chênaies gisent au sol. Une estimation très grossière du chef de centre de l'ONF fait alors état de plus de 150 000 mètres cubes de bois au sol, donc bien supérieure aux pertes de février 1990 que l'on chiffrait entre 90 000 et 120 000 mètres cubes (rapelons que le total des ventes annuelles de bois pour toute la forêt domaniale de Fontainebleau tourne autour de 50 000 mètres cubes).

Le lundi, la route de Melun étant maintenant dégagée, je me rends aux Vieux Rayons. Au passage, je remarque que toutes les petites routes forestières ont été interdites d'autorité, ce que commandait la plus élémentaire prudence. La route de Chailly à Samois voit donc sa barrière fermée à juste titre puisque un amas



Photo: F. Beaux







Près de la Croix de Saint-Hérem, de grands et beaux chênes gisent les uns contre les autres.

➔ de troncs et de branchages barre inexorablement le passage. Je m'engage à pied sur cette route soit en enjambant les troncs, soit en effectuant des crochets par les parcelles. Plus de vingt arbres se trouvent en travers, surtout des pins, mais aussi de nombreux chênes. Des troncs déracinés sont encore accrochés dans les houppiers de leurs voisins et menacent. Par endroits c'est un imbroglio de branchages et de troncs tombés en parallèle qu'il me faut longuement contourner avec attention. Les phénomènes de renforcement du vent en couloirs, observés en 1990, semblent bien s'être reproduits. D'ailleurs plus loin la route est libre sur quelques centaines de mètres avant de retrouver d'autres arbres abattus. En croisant la route des Vieux Rayons, j'observe d'un côté un grand pin rompu par le milieu dont le tronc fracturé se dresse encore sur cinq mètres de haut ; de l'autre côté la route forestière est barrée par plus d'une dizaine de troncs couchés, comme pour un steeple-chase...

Je me rends ensuite sur la route des Hauteurs de la Solle. Un arbre en barre l'accès par la route de Melun, mais les dégâts se situent surtout à l'intérieur de la parcelle 258. De très gros hêtres sont tombés les uns sur les autres sur une grande surface et l'effet de clairière est saisissant. J'aurai du mal à progresser entre les enchevêtrements. Là aussi on a une impression de renforcement très localisé du vent, particulièrement sur le plateau, alors que sur les pentes qui bordent la route, en contrebas vers le nord, assez peu de dégâts sont notés. Puis je vais à la Boissière où, de la route peu de dégâts sont apparents, mais au carrefour de la route de la Croix de Toulouse et de la route

du Chêne Brûlé, un énorme chêne gît en travers, et tout près, de nombreux hêtres et chênes sont abattus. Je note un chêne que j'estime à plus d'un mètre de diamètre, soit environ 350 ans...

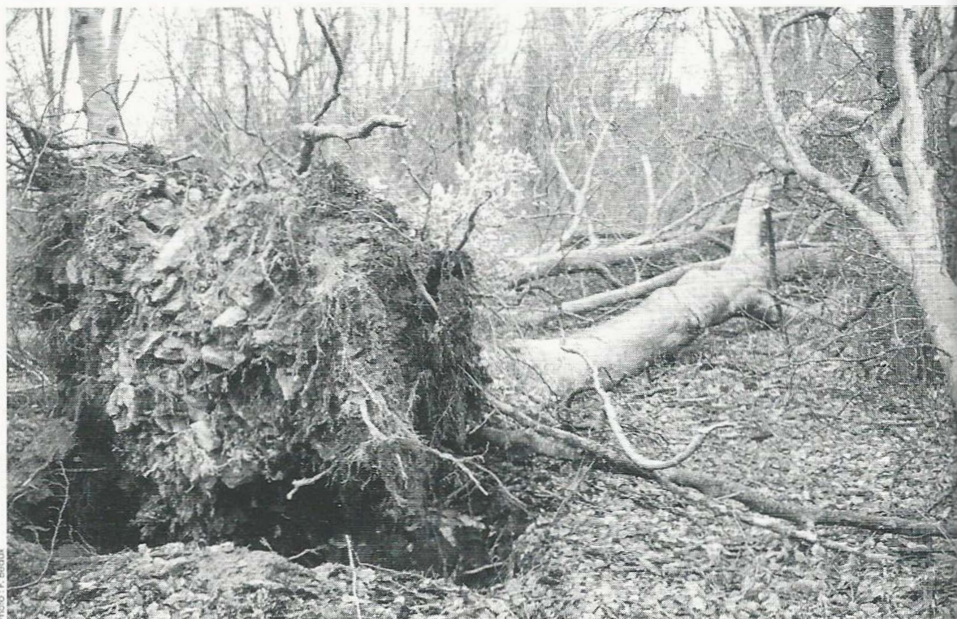
Le jour suivant, la route de Milly étant praticable, je me rends à Franchard. La Route Ronde est interdite par une barrière et je m'y engage à pied. Peu de dégâts jusqu'à l'Ermitage. L'allée de pins laricio est intacte, seul un pin du bord opposé s'est abattu sur la ligne électrique. Je poursuis jusqu'à l'arboretum où pour tous dégâts je ne note qu'un genévrier penché. Les panneaux explicatifs et les jeunes plants ont parfaitement bien résisté. Sur le retour je traverse la réserve biologique de Franchard et retrouve le même spectacle de désolation que sur les Hauteurs de la

Solle: grands hêtres abattus en série, imbroglio de houppiers et de branchages, effet de clairière. La petite route qui traverse la réserve est impraticable, peut-être en profitera-t-on pour la condamner définitivement?

Par la Route Nationale 7, qui est peu atteinte, je roule jusqu'à la Croix de Saint-Hérem. La Route Ronde est en principe interdite mais des voitures y circulent tout de même. Tout près de la nationale, dans la parcelle 178, le spectacle est impressionnant. De grands et beaux chênes, aux longs troncs bien réguliers, gisent les uns contre les autres, presque en rangs. Une confusion de houppiers et de grosses branches qui s'entremêlent rend la progression difficile, là aussi. Quelques branches pendent encore, accrochées dans les cimes voisines. Les mottes racinaires mesurent quelques fois plus de cinq mètres de diamètre. Ironique, un rayon de soleil avive la scène de désolation. Plus loin, à la Canche aux Lièvres, même désolation dans une coupe en cours ; billes tronçonnées et arbres abattus se mêlent indistinctement, s'enchevêtrent et barrent le sentier en toute confusion.

Le mercredi, une journée ensoleillée s'annonce. Nous aurons l'occasion d'effectuer un survol de la forêt en avion de tourisme. Vue du ciel et au premier abord la forêt semble avoir peu changé. Mais très vite de larges zones de chênes abattus sont discernables. Il s'agit surtout des parcelles en régénération naturelle où la faible densité des peuplements a de toute évidence favorisé l'emprise du vent et multiplié les dégâts. Nous notons rapidement sur une carte les principales parcelles atteintes,

**Route des Hauteurs de la Solle, de nombreux hêtres ont été déracinés.**







carte que nous communiquerons au central de crise de l'ONF à la Faisanderie. Par contre certains secteurs que nous avions repérés au sol semblent peu atteints vu du ciel: du fait de la vision oblique, le couvert forestier masque en partie les dégâts que nous aurons du mal à bien voir, tant aux Vieux Rayons qu'à la Boissière."

Le personnel de l'ONF, depuis les premières heures qui ont suivi la tempête, est débordé. Remettre en état de circulation les grands axes, en collaboration avec

la Direction Départementale de l'Équipement et les pompiers, est la grande priorité. Or il ne suffit pas de dégager la chaussée mais il faut aussi la sécuriser en vérifiant que les troncs et les branches fragilisés ne risquent pas de tomber. C'est pourquoi les petites routes forestières resteront longtemps interdites. On interdira aux promeneurs de circuler en forêt par un arrêté préfectoral en date du 12 janvier (le même arrêté sera pris dans tous les départements de l'Ile-de-France). Il

importe aussi de rétablir l'électricité dans de nombreuses maisons forestières, au besoin en les équipant de groupes électrogènes provisoires. Quant à l'inventaire précis des dégâts, il sera effectué par la suite, mais d'ores et déjà on se rend compte que des bois de grande qualité sont au sol qu'il convient de commercialiser sans tarder compte tenu du risque de détérioration auquel ces bois sont exposés. Des martelages ont été effectués en urgence à cet effet. ■

## Les bilans

Les bilans forestiers à distance sont désastreux. Sur toute la France on estime que 300 millions d'arbres ont été abattus et que 500 000 hectares de forêts sont sinistrés.

Les régions les plus touchées ont été la Lorraine, la région Poitou-Charentes et le Limousin, avec chacune une moyenne de 20 à 30 mètres cubes de bois au sol par hectare. Très touchées aussi ont été les régions Aquitaine, Basse Normandie, Champagne-Ardenne et Alsace, avec 10 à 20 mètres cubes par hectare (source O.N.F.).

Dans les Vosges, deuxième département forestier de France, 10 à 13 millions de mètres cubes de feuillus et de résineux sont à terre. Certaines forêts de sapins ou d'épicéas dans le Donon ou près de Saint-Dié sont détruites à 100%. Dans le Haut-Baujolais, 80 % de la forêt est dévastée. Dans le Marais Poitevin, 400 000 peupliers sont au sol, soit la moitié des arbres autrefois sur pied. Dans les Landes, 15 à 20 millions de mètres cubes de résineux ont été abattus et 30 000 hectares sont à replanter.

A Paris, 10 000 arbres sont au sol. Dans le parc du château de Versailles, 10 000 arbres ont subi le même sort. Un arbre sur deux a été arraché ou brisé dans le Bois de Boulogne. Dans de nombreux parcs, jardins et arboretums les dégâts sont importants (Saint-Cloud, Champs-sur-Marne, Courances, Courson, arboretum de la Vallée aux Loups, arboretum des Barres).

En Seine-et-Marne on estime les chablis à au moins 500 000 mètres cubes.

Pour ce qui concerne plus précisément la Forêt de Fontainebleau, une évaluation globale encore grossière effectuée à la

Près de la Croix de Saint-Hérem, la parcelle 178 est décimée.



Photo: E. Bhanou

mi-février permet de chiffrer les "produits accidentels" à 150 000 mètres cubes de bois. Ceci correspond à environ 300 000 arbres et ne dépasserait pas 2 % du total des arbres de la forêt (selon M. Richer de Forges, Directeur Régional de l'O.N.F.). Nous verrons plus loin que cette estimation était, en réalité, sous-appréciée.

Le cubage de bois commercialisable est estimé, pour toute la France, à 115 millions de mètres cubes, ce qui représente environ sept années de récolte, quantité qu'il faut stocker rapidement sous peine de détérioration rapide (moisissures, xylophages divers). Ce stockage, assorti d'une protection chimique ou d'une

immersion, a un coût loin d'être nul, lequel retentira dans quelques années sur le prix de revient. S'ajoutera le prix de la remise en culture et des replantations qui pourront être nécessaires.

Le gouvernement a donc promis de débloquer, pour les seules forêts françaises, 1,6 milliards de francs comme aide immédiate et 12 milliards de francs en emprunts à taux réduit.

Il s'agit bien d'un bilan économique et patrimonial catastrophique.

Quant au bilan écologique, les avis divergent... (voir article de Ghyslaine Beaux, page 13). ■

